

caractères visibles. Les *Pescheries* sont une œuvre de jeunesse. On y sent, à côté d'aspirations généreuses, une grande inexpérience de la vie et une intelligence incomplète de ce que nous appellerions volontiers l'ordonnance morale de la création. Les mêmes qualités et les mêmes défauts se retrouvent dans la première partie du *Jardinet de poésie*. La seconde marque un réveil du sentiment religieux qui, venant se greffer sur le fonds philosophique de l'esprit de Christophle, devait donner des fruits substantiels. La publication de la *Semaine* confirma toutes les espérances que les amis du poète avaient pu concevoir. Ce poème dénote, non seulement une vaste érudition, mais encore un vif sentiment de l'œuvre de la création et de la sagesse du Créateur et, ce qui est plus remarquable pour l'époque et chez un homme aussi profondément religieux que Christophle, l'idée du droit de la libre recherche scientifique que Bacon n'avait pas encore formulée dans le *Novum organum* et que Descartes ne devait introduire que trente ans plus tard dans le domaine philosophique.

Gamon avait pressenti le dogme moderne du progrès, qui se base sur l'indépendance de la pensée chez l'individu. Les deux préfaces de son principal ouvrage montrent que, tout en admirant les grands esprits de son temps et des temps antérieurs, il ne reconnaissait à aucun le droit de lui imposer ses propres idées. *Amicus Plato sed magis amica veritas*. Voici comment notre poète exprime cette pensée dans la préface de la dernière édition de la *Semaine* (1615) :

« L'autorité d'aucun n'esclave si fort mon jugement qu'ez choses philosophiques, il despende du tout du bon plaisir de ceux qui nous ont precedez. Les yeux de nostre intellect ne pourront jamais voir à clair la beauté naïve de la vérité, s'ils se laissent esblouyr par l'humaine splendeur d'autruy ; ny nos pieds atteindre ceux qui courent dans la lice, s'ils s'amusement à se poser sur les vestiges des autres, au lieu de tendre courageusement au bout de la course. C'est pourquoy j'ay voulu prendre plustost le droit que le grand chemin, et estant plus obligé de parfourrir mon voyage que de suivre les destours de ceux qui vont devant, me suffist que, sans me pouvoir égarer, qu'au-